



3680, RUE JEANNE MANCE, BUREAU 430 - MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2K5  
T 514 527-5116 /// 1 888 527-5116 /// F 514 527-2076  
INFO@CQAM.ORG WWW.CQAM.ORG

## FORMULAIRE D'ADHÉSION CQAM 2010-2011 CQAM MEMBERSHIP FORM

### CATÉGORIES DE MEMBRES - ASSOCIÉ ET DE SOUTIEN

### ASSOCIATE & SUPPORT MEMBER CATEGORIES

PRÉNOM / NAME ..... NOM / SURNAME .....  
ADRESSE / ADDRESS .....  
VILLE / CITY ..... PROVINCE ..... CODE POSTAL CODE .....  
TÉL. / PHONE ..... - ..... TLC. / FAX ..... - .....  
COURRIEL / EMAIL ..... SITE WEB / WEBSITE .....

#### PRATIQUE / PRACTICE / PROFESSION

ARTS CINÉMATOGRAPHIQUES / CINEMATOGRAPHIC ARTS. PRÉCISER .....

Toute pratique indépendante et professionnelle en film ou en vidéo

ARTS NUMÉRIQUES / DIGITAL ARTS. PRÉCISER .....

Toute pratique indépendante et professionnelle en nouveaux médias ou en arts audio.

AUTRE / OTHER .....  PROFESSION .....

#### AUTRES AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES / OTHER PROFESSIONAL AFFILIATIONS

.....

#### MODE PRÉFÉRÉ DE CORRESPONDANCE AVEC LE CQAM / PREFERRED TYPE OF CORRESPONDENCE WITH CQAM

POSTE / POST

COURRIEL / EMAIL

#### Première adhésion ? Comment vous avez connu le CQAM ? First time as a member? How did you hear about CQAM?

.....

#### PAIEMENT DE LA COTISATION / MEMBERSHIP DUES

COMPTANT / CASH  CHÈQUE / CHEQUE  REÇU DATE .....

#### AUTORISATION / AUTHORIZATION

AFIN DE SE CONFORMER AUX LOIS PROTÉGEANT L'ACCÈS À LA VIE PRIVÉE DES INDIVIDUS, COCHER LES CASES APPLICABLES  
À LA TRANSMISSION DE VOS COORDONNÉES PAR LE CQAM.

Le CQAM peut transmettre aux organismes membres qui en font la demande, mes coordonnées  postales  électroniques et peut inscrire  
 mon nom,  mon courriel ou  un hyperlien vers mon site Web dans son site Internet,  mon nom dans ses outils promotionnels.

IN CONFORMITY WITH CITIZENS' PRIVACY OF INFORMATION LAWS, PLEASE CHECK APPLICABLE CONSENT BOXES BELOW  
CONCERNING TRANSMISSION OF YOUR PERSONAL INFORMATION BY CQAM.

CQAM can transmit my  postal address  email address to member organizations and can post my  name  email or  hyperlink to  
my website on the CQAM website,  my name in CQAM's promotional tools.

**RETOURNEZ CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ACCOMPAGNÉ DES FRAIS DE COTISATION ET UN C.V. RÉCENT  
DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL (MEMBRE ASSOCIÉ).**

**PLEASE RETURN THE COMPLETED FORM TO CQAM WITH YOUR PAYMENT AND A RECENT RESUME OF  
YOUR PROFESSIONAL ACTIVITIES (ASSOCIATE MEMBER).**

## DÉFINITIONS - DEFINITIONS

«Arts médiatiques»<sup>1</sup> désigne la discipline regroupant les pratiques artistiques indépendantes dont les processus, les langages et les expressions sont indissociables des outils électroniques, informatiques et/ou technologiques. La discipline des arts médiatiques comprend deux grandes familles : les arts cinématographiques et les arts numériques, lesquelles se déclinent sous de multiples expressions créatives au moyen d'un écran ou d'un dispositif de transmission dans l'espace réel ou virtuel ; vidéo d'art et d'essai, art audio, nouveaux médias, cinéma d'art et d'essai. Les expressions des arts médiatiques ne sont pas fixes dans le temps, mais évoluent et se réinventent en permanence.

### MEMBRE ASSOCIÉ

Le statut de membre « associé » peut être accordé, s'ils partagent les objets de la Corporation :

- 1) aux créateurs émergents indépendants\* dans le domaine des arts médiatiques ;
- 2) aux créateurs indépendants des autres pratiques artistiques ayant moins de deux (2) ans de pratique professionnelle reconnue en arts médiatiques;
- 3) aux travailleurs culturels en arts médiatiques ayant moins de deux (2) ans d'expérience de travail dans le milieu artistique.

Les membres de cette catégorie ont les droits suivants :

- 1) réception de toutes les convocations et possibilité de participer à toutes les assemblées de la Corporation ;
- 2) réception de communications du CQAM réservées aux membres ;
- 3) droit de participer aux comités de travail et aux tables de concertation sur invitation du CQAM ;
- 4) n'a pas le droit de vote ou le droit de siéger au Conseil d'administration.

### ASSOCIATE MEMBER

The 'associate' member category is granted to those who share the goals of the Corporation and are:

1. \*independent emerging artists whose principal artistic activities are one or more of the practices in media arts;
2. independent artists in other disciplines with less than two (2) years' professional practice in media arts;
3. media arts cultural workers with less than two (2) years' work experience in media arts.

Members in this category have the following privileges:

- 1) receive all convocations and attendance at all official meetings;
- 2) receive communications sent to members;
- 3) can participate in all advocacy and steering committees on invitation by CQAM;
- 4) cannot vote or sit on the Board of Directors.

### MEMBRE DE SOUTIEN

Le statut de membre « de soutien » peut être accordé à tout individu ou organisme solidaire des \*\*arts médiatiques \* indépendants.

Cette catégorie de membre reçoit les convocations et peut participer aux assemblées, mais n'a ni le droit de vote aux assemblées, ni celui de siéger au conseil d'administration. Il reçoit certaines communications du CQAM. Il ne peut se prévaloir des services professionnels ou du bouquet de rabais privilèges offerts par le CQAM.

### SUPPORT MEMBER

The 'Support' member category is granted to all individuals and organizations that support \*independent \*\*media arts.

This membership category receives all convocations and can attend official meetings, but does not have the right to vote or to sit on the Board of Director or have access to members' privileges and benefits.

- \* indépendant = détient tout le contrôle artistique et éditorial sur son œuvre à travers toutes les étapes et reçoit la majeure partie des redevances.
- \* independent = has total artistic and editorial control over work and receives majority of royalties from work.

**N.B. :** Une adhésion au CQAM est valide pour une année financière, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Tout membre votant doit avoir adhéré ou renouvelé son adhésion dans les 60 jours la date d'envoi des avis de renouvellement pour se prévaloir son droit de vote. Pour plus d'information, contactez-nous.

*Annual membership is valid from April 1<sup>st</sup> to March 31<sup>st</sup> of fiscal year To obtain or conserve voting privileges, all members with voting privileges must join CQAM or renew their membership within 60 days of the start of the membership campaign. Contact us for more information.*

**POUR AMÉLIORER MES CONDITIONS ET LA RECONNAISSANCE DES ARTS MÉDIATIQUES, J'ADHÈRE!**  
**TO IMPROVE MY CONDITIONS AND RECOGNITION OF MEDIA ARTS, I JOIN!**

- MEMBRE ASSOCIÉ / ASSOCIATE MEMBER..... 10 \$
- MEMBRE DE SOUTIEN / SUPPORT MEMBER..... 25 \$ OU +

<sup>1</sup> Définition « Arts médiatiques » amendée le 24 mars 2010